

ARRETE N° ARR - 14 - 2014 SGP EN DATE DU 20 AOUT 2014
FIXANT LA LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE
D'AGENT DE MAITRISE

LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales,
- VU** la loi n° 83/634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
- VU** la loi n° 84/53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- VU** le décret n° 2014-83 du 29 janvier 2014 portant modification du décret 88/547 du 6 mai 1988, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,
- VU** l'avis de la Commission Administrative Paritaire en date du 30 juin 2014,

Considérant qu'en vertu du décret susvisé, les intéressés remplissent les conditions statutaires pour bénéficier d'une promotion interne.

Sur proposition du Directeur Général

A R R E T E

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux au titre de la promotion interne est fixée comme suit pour l'année 2014 :

NOMS et Prénom
M. ANDREI Bruno Philippe
M. ARNOUX Franck
M. CESARI Claude
M. CHARDON Thierry
M. CINELLI Jean-Pascal
M. FAGGIONATO Serge
M. FILIPPI Jean-François
M. GAMBOTTI Christian
M. MICHELI César
M. PANIER Antoine-Paul
M. PATRIS DE BREUIL Thibaud
M. PISCHEDDA Bernard
M. PRUNETA David
M. RENNES Jean-Yves
M. ROCCHI Charles Joseph
M. ROSSINI Pierre
M. ROYER Christian
M. SANTOLINI Jean-Jacques
M. SODINI Jean-Marie
M. SUFFREDINI François
M. VINCENTI Antoine-Jacques

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera affichée à la Direction des Ressources Humaines de la Collectivité Territoriale de Corse et notifiée aux intéressés.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

Le Président du Conseil Exécutif de Corse

**Pour le
Président du Conseil exécutif de Corse
et par délégation:**

Le Directeur Général des Services,

Notifié le

*Je soussigné(e) reconnais avoir
reçu un exemplaire du présent arrêté et
avoir été informé(e) que je dispose d'un
délai de deux mois pour le contester auprès
du tribunal administratif.*

Date

Signature

Thierry Gamba-Martini